



Les classes moyennes au cœur de la crise ?

Paul Bouffartigue

► **To cite this version:**

Paul Bouffartigue. Les classes moyennes au cœur de la crise ? : L'enjeu de la mobilité sociale et professionnelle. Cinquièmes Rencontres Economie Emploi Formation Economie, emploi, formation : quelles manifestations de la crise en PACA, Feb 2012, Aix-en-Provence, France. <halshs-00759596>

HAL Id: halshs-00759596

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00759596>

Submitted on 1 Dec 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les classes moyennes au cœur de la crise ? L'enjeu de la mobilité sociale et professionnelle

Paul Bouffartigue (LEST)

Le discours politique et médiatique dominant peut-être résumé par les deux formules, descriptives et normatives, suivantes : « Les classes moyennes forment la majorité de la population » ; « elles sont les premières victimes de la crise – et/ou de la politique du gouvernement ». Dans le contexte électoral actuel s'y ajoute une troisième : « elles doivent donc être au centre de la campagne et des programmes électoraux ».

La sociologie se construit toujours « contre » le sens commun et les idées dominantes. « Contre », au double sens du terme : en opposition – par déconstruction, critique – et en appui – en cherchant à rendre compte de leurs ressorts.

Cette thématique autour des classes moyennes offre l'occasion d'un excellent exercice de sociologie. En dehors de quelques indicateurs assez pauvres –, comme, pour chaque catégorie socioprofessionnelle d'« actifs », le taux de chômage, le taux d'emploi précaire, les rémunérations – la statistique publique ne permet pas de mesurer précisément l'impact de la crise économique et financière des toutes dernières années de manière différenciée socialement. Par contre, il est intéressant de réfléchir sur la réalité des difficultés de ceux qui appartiennent à l'univers social appelé « classes moyennes » à partir de données objectives.

Cela suppose de préciser d'abord ce qu'on entend par « classes moyennes », et donc de critiquer la vision dominante qui en est véhiculée, comme groupe à la fois plus ou moins majoritaire et unifié. On voit alors que la catégorie sociologique est nettement plus étroite que la notion politique (1). Cela suppose ensuite de regarder de près ce qu'il en est de l'évolution de la mobilité sociale, puisque c'est sous l'angle de la « panne de l'ascenseur social » que l'on traite le plus souvent de ces enjeux. Quelles sont les approches et les indicateurs du « déclassement » (2) ? Que permettent-ils de dire sur une période plus longue que celle des trois dernières années ? Essentiellement de relativiser l'ampleur de ce phénomène, tout en soulignant sa plus grande fréquence, surtout pour les fractions peu diplômées des cadres et des professions intermédiaires (3). Reste que d'autres données permettent de comprendre les sources objectives du sentiment subjectif de « déclassement » social et, peut-être plus encore, de la crainte de ce dernier. (4)

1-Vous avez dit « classes moyennes » ?

Pour étudier les différences sociales la sociologie ne se contente ni du revenu, ni de moyenne. La notion empiriquement la plus pertinente reste de celle de l'INSEE, « catégorie socioprofessionnelle » (csp), ou « groupe socioprofessionnel », cette dernière notion étant utilisée généralement dans un sens plus large que la première. Elle permet d'identifier des grands ensembles, que je persiste à nommer « classes » - cette dernière notion indiquant que les inégalités sociales de tous ordre font système -, et ce dans une société désormais « salariale » à plus de 90% : on peut y distinguer les classes « populaires » (qui représentent de l'ordre de 50 à 60% de la population), « moyennes » (de l'ordre de 25 à 40%) et « supérieures » (de l'ordre 5 à 25%). L'importance des marges que j'indique montre que les définitions de ces entités et de leurs frontières restent sujet à débats entre sociologues, débats dans lesquels je n'entre pas ici. Mais j'insiste sur le fait que les classes populaires demeurent le groupe social le plus nombreux.

Il y a donc de la manipulation à prétendre que la majorité de la population relèverait aujourd'hui des classes moyennes. Notamment parce que cela évite de parler des classes populaires, classes largement invisibles, qui plus est négligées désormais par les partis politiques dominants. Il est vrai qu'elles ne sont pratiquement plus représentées parmi leurs cadres et dirigeants – y compris pour les partis de gauche -, qu'elles sont de plus en plus difficiles à mobiliser dans les urnes. Il est sans doute vrai également qu'elles sont plus difficiles à défendre authentiquement quand on ne remet pas vraiment en question le néolibéralisme. Mais cette idée que les classes moyennes seraient désormais majoritaires « marche », dans une certaine mesure, parce que la part de la population qui se sent subjectivement appartenir à ces classes moyennes déborde largement, vers le haut et surtout vers le bas, ceux que la sociologie identifie comme objectivement membres de ces classes.

Par ailleurs les classes moyennes elles-même sont très hétérogènes. Certes, cela est vrai de toutes les classes dès lors qu'on les observe de près, mais cela est particulièrement vrai de ces dernières. Il faut y distinguer notamment les professions intermédiaires, administratives et commerciales du secteur privé – les plus « invisibles » sur la scène publique – et les professions intermédiaires du secteur public – nettement plus « visibles », de même que certaines « professions intellectuelles supérieures » comme les enseignants, ou les professions libérales (que l'on peut soit inclure dans les « classes moyennes supérieures », soit laisser en dehors en les affectant aux « classes supérieures »)

Sans être majoritaires, il est vrai que les csp intermédiaires et supérieures salariées ont progressé nettement plus vite que les autres au cours des quarante dernières années, et que le salariat modeste ou populaire est en déclin relatif, du fait du recul des ouvriers *stricto sensu*. Au sein de ce salariat populaire, la catégories des employées est par contre en expansion, or leurs conditions de travail et de salaire sont souvent comparables, voire plus défavorables encore, comme on le voit dans le cas des employées des commerces ou des services travaillant à temps partiel contraint, et qui forment un pôle majeur de la nouvelle pauvreté laborieuse.

Selon les courants de la sociologie le découpage entre classes sociales n'est donc pas exactement le même. On peut se contenter d'épouser la nomenclature INSEE des csp et mettre un signe d'égalité entre « professions intermédiaires » et « classes moyennes », de même qu'entre « cadres et professions intellectuelles supérieures » et « classes supérieures ». Personnellement j'aurai tendance à ranger une bonne partie des « cadres et professions

intellectuelles supérieures » dans les classes moyennes, pour bien distinguer la petite fraction des cadres dirigeants directement intéressée aux stratégies du capital financier, et dont la situation matérielle s'est effectivement détachée de celle des autres cadres, de la masse des ces autres cadres .

La notion sociologique de « classes moyennes » n'a donc que fort peu à voir avec cette notion politique à géométrie variable qui vise, depuis Aristote, à mobiliser une majorité du peuple - en dehors des plus riches et des plus pauvres - dont les orientations modératrices supposées sont encouragées afin de protéger la démocratie contre la menace des orientations « extrêmes ». Mais cette notion politique a un impact majeur dans la formation des sentiments subjectifs d'appartenance et les comportements politiques. C'est pourquoi le sociologue doit aussi la prendre très au sérieux, aux côtés des dimensions plus objectives des conditions de travail, d'emploi et d'existence sociale.

2- Les approches et indicateurs du « déclassement » socioprofessionnel

Pourquoi est-ce la notion de déclassement qui est privilégiée quand il s'agit de réfléchir à l'évolution de la condition sociale des classes moyennes ? Parce que ces catégories se définissent beaucoup par la mobilité sociale ascendante – « l'ascenseur social » - qu'elles traduisent et qu'elles permettent, à partir de positions d'ouvriers ou d'employés d'exécution, et vers des positions de cadres. Elles sont supposées aller bien quand elles incarnent cette ascension sociale, et aller mal quand cette dernière se ralentit, voire que les positions moyennes sont fragilisées et que le déclassement vers les positions inférieures les menace, voire se produit effectivement.

Mais, j'y reviendrai : à trop privilégier cette approche – comme le fait E. Maurin, aussi bien dans « La peur du déclassement » (2009) que dans « Les nouvelles classes moyennes » (2012) - on en néglige d'autres, qui sont au moins aussi importantes. Il me semble tout aussi important de prendre en compte la condition sociale relative d'un groupe social. Relative par rapport à celle qui était antérieurement associée au même milieu socioprofessionnel : la même profession, nominalement parlant, renvoie-t-elle au même statut social, notamment relativement à la hiérarchie des statuts, à deux moments différents ? ou ce statut social s'est-il modifié, valorisé ou dévalorisé (matériellement, et subjectivement, en terme de prestige social etc.) ? Par exemple être instituteur-trice dans la France rurale des années 1950-1960, et l'être dans la France urbaine des années 2010 signifie-t-il la même chose en termes de statut et de prestige social ? Une revalorisation symbolique telle que la promotion comme « professeur » (« des écoles ») suffit-elle à compenser une dégradation relative ?

On distingue la *mobilité sociale intergénérationnelle* – évolution du statut socioprofessionnel de parents à enfants - de la *mobilité professionnelle individuelle* – changement du statut socioprofessionnel de la même personne au cours de sa vie adulte.

La mobilité sociale intergénérationnelle peut s'étudier à partir du recrutement – en regardant d'où proviennent les cadres ou les professions intermédiaires – ou à partir des destinées – en observant ce que deviennent les enfants de cadres et professions intermédiaires. L'image qui résulte de ces deux entrées varie sensiblement.

3 – En termes de csp : un ralentissement incontestable de la promotion sociale, mais qui demeure plus fréquente que le déclassement social

Ainsi le *recrutement social des cadres supérieurs* étudié sur 40 ans (1953-2003) par L.-A. Vallet (2011) montre le maintien - voire une certaine diversification - de l'ouverture aux catégories intermédiaires (près de 1/2) et populaires (1/3), les cadres enfants de cadres ne dépassant guère 1/5. Certes, cette donnée structurelle tient d'abord au fait que le groupe social des cadres a beaucoup cru – il est passé de 5 à 15% de la population – tandis que celui des ouvriers décline depuis les années 1970. Il a donc nécessairement dû recruter ailleurs, principalement dans le groupe immédiatement inférieur, mais aussi dans des groupes sociaux plus éloignés. Mais même si on neutralise cette variable – l'évolution de la structure des grands groupes sociaux – il y a plutôt ouverture que fermeture du recrutement social des cadres sur longue période.

L'étude des *destinées sociales* montre au contraire un net ralentissement de l'ampleur des *mouvements promotionnels* depuis les années 1980, qui touche notamment la génération née dans les années 1960 – celle donc qui accède au marché du travail au tournant des années 1970/1980, dans une conjoncture économique dégradée – même si les générations nées ensuite à la fin des années 1960/début des 1970 améliorent un peu leur situation relative, en lien avec celle du marché du travail à la fin des années 1990 (Peugny, 2007). Le solde entre mouvements ascendants et mouvements descendants reste positif, mais moins nettement (rapport de deux en 1983, rapport de 1, 8 en 2003). Ces tendances touchent tous les milieux sociaux. Par exemple à l'âge de 35-39 ans, les fils de cadres nés dans les années d'après guerre ne sont que 14% à se retrouver franchement déclassés – ils sont ouvriers, employés, ou contremaîtres – mais ceux qui sont nés dans les années 1950-1960 et 70 sont autour de 20% dans ce cas au même âge (Peugny, 2011).

Le même auteur a montré que, si on distinguait rigoureusement comment jouaient un ensemble de variables sur la probabilité de promotion sociale, pour les générations nées à partir des années 1960 comparées aux précédentes, le poids du niveau de diplôme s'atténuait relativement à celui de l'origine sociale. Plus souvent qu'auparavant le déclassement générationnel se double d'un déclassement scolaire. L'auteur l'explique par le ralentissement de l'évolution vers le haut de la structure sociale, qui contraste avec la poursuite plus rapide de l'élévation du niveau de diplôme.

Le déclassement peut aussi s'analyser plus simplement *par rapport au diplôme*, à partir d'une convention ou d'une norme selon laquelle l'emploi est de niveau de qualification « normal » compte tenu du diplôme détenu. Cette convention est particulièrement forte dans la société française. Les données montrent que le diplôme est, du moins pour la plupart de ceux qui se situent en deçà de « bac plus cinq », « de plus en plus nécessaire et de moins en moins suffisant » pour parvenir à un emploi de qualité comparable à ce qu'il permettait pour des cohortes plus anciennes.

Il y a enfin le déclassement objectif et le déclassement subjectif (Duru-Bellat et Kieffer, 2006) : le décalage est notable entre ces deux notions, même si dans leur études ces auteures insistent plutôt sur la fréquence d'un sentiment de promotion sociale dans les classes populaires ne correspondant pas à une telle promotion au regard des critères plus objectifs de la sociologie de la mobilité sociale. Soit parce que les individus concernés prennent en compte le mouvement général de progrès social de la société française, du moins jusqu'aux années

1980/1990, soit parce qu'ils mettent en avant d'autres critères d'appréciation de leur condition sociale que la seule profession qu'ils exercent comparée à celle de leurs parents, comme l'environnement social de leur domicile.

4- Autres dimensions de l'évolution de la condition sociale des classes moyennes

Les phénomènes de mobilité sociale ne sauraient évidemment être les seuls à prendre en compte pour évaluer l'impact des grandes tendances socio-économiques sur la dynamiques des classes sociales : leur situation au regard de l'emploi, des conditions de travail, des ressources, du pouvoir d'achat et du niveau de vie sont tout aussi importantes.

Au regard du chômage et de la précarité, les professions intermédiaires et supérieures demeurent relativement protégées par rapport aux ouvriers et aux employés. Mais elles sont probablement plus captives de leurs employeurs en terme de type de qualification que les cadres et même les employés et ouvriers, d'où un enjeu spécifiquement lourd de la perte d'emploi, ou de la menace de perte d'emploi, problème sur lequel insistent D. Goux et E. Maurin (2012)

Au regard du travail et des conditions de travail, c'est sans doute ici que la dégradation est la plus sensible. Cf. la dernière enquête de Radio France qui a réuni les réponses de 6 000 personnes, principalement cadres et professions intermédiaires.

Au regard des revenus, du pouvoir d'achat, du niveau de vie, des scolarités suivies par les enfants, Goux et Maurin insistent sur le maintien d'un avantage relatif des classes moyennes par rapport aux classes populaires, mais au prix d'une forte mobilisation (autour de l'école notamment). Mais ces auteurs sous-estiment les effets directs et indirects de la féminisation de la population active. Par exemple le maintien d'un certain nombre de positions relativement privilégiées eu égard à celles des classes populaires s'est « payée » au cours des 40 dernières années par la généralisation du modèle de la famille à double salaire, et donc d'un certain recul de la qualité de vie - songeons au temps disponible pour la vie familiale - comparée à celle des classes moyennes des années 60/70.

Au termes de ce quelques points de repères et indications il me semble nécessaire d'écarter à la fois le discours commun, général et dramatisant, sur le « déclassement » ou la « précarisation » généralisée des classes moyennes, et des analyses qui, telle celle de Goux et Maurin dévalue par trop les sources objectives du sentiment subjectif d'une dégradation relative, répandu dans les groupes sociaux intermédiaires.

Références

Bouffartigue P., Gadea C., Pochic S. (2011), Cadres, classes moyennes : vers l'éclatement ? Armand Colin.